

CIRB – Comité institutionnel des risques biologiques

Le Comité institutionnel des risques biologiques a pour principal mandat l'examen des projets de recherche et des plans de cours mettant en jeu du matériel et organisme comportant des risques biologiques et l'émission des certificats appropriés, en se préoccupant des ressources matérielles et humaines requises et des méthodes utilisées. En s'appuyant sur la Norme canadienne sur la biosécurité (Deuxième édition), il établit le groupe de risques biologiques et le niveau de confinement en fonction des manipulations et des produits utilisés. Il informe et conseille les utilisatrices, utilisateurs relativement aux principes et règles sur l'utilisation sécuritaire de matériel et organisme comportant des risques biologiques. Les membres du CIRB sont nommés par la vice-rectrice, le vice-recteur aux Ressources humaines pour un mandat de trois ans renouvelable.

COMPOSITION DU CIRB POUR L'ANNÉE 2021-2022	
Membres réguliers	
<u>Tatiana Scorza</u>	Présidente, Professeure, Département des sciences biologiques
<u>Cassandra Lazar</u>	Professeure, Département des sciences biologiques
<u>Poste vacant</u>	Membre du Service des immeubles et de l'équipement
Dac Hien Vuong	Expert externe
Mireille Cartier	Experte externe
<u>Marie-Josée Carbonneau</u>	Technicienne de laboratoire, Département des sciences biologiques
<u>Céline Dupont</u>	Conseillère en prévention, Service de la prévention et de la sécurité –coordonnatrice du CIRB
<u>Angèle Sansoucy</u>	Technicienne animalière, Service des Animaleries-Direction

RÉUNIONS DU CIRB 2021-2022	
Dates limites pour le dépôt électronique des formulaires d'évaluation	Dates des réunions du CIRB
mercredi 6 octobre 2021	Vendredi 15 octobre 2021
mercredi 1 décembre 2021	Vendredi 10 décembre 2021
mercredi 2 février 2022	vendredi 11 février 2022
mercredi 30 mars 2022	vendredi 8 avril 2022
mercredi 25 mai 2022	Vendredi 3 juin 2022